

# AVIS AU PUBLIC

(Inspection du travail et des mines)

*Enquête commodo et incommodo*

---

**Référence** : 3A/2024/ 4287 /174

---

**Requérant** : BOUVY SA.

---

**Objet** : Demande d'autorisation du 19 novembre 2024 relative à l'exploitation d'un monte-escaliers

---

**Localité** : Pratz, 9A, rue de la Grotte

---

**Commune** : Préizerdaul

---

**Date de publication** : 12/12/2024

---

Conformément à l'article 10, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, l'administration communale Préizerdaul informe le public que le prédit requérant a sollicité l'autorisation relative à l'objet susmentionné.

La demande avec les documents y afférents peuvent être consultés au secrétariat/service technique de la commune Préizerdaul pendant 15 jours et durant les heures d'ouverture des bureaux.

Bettborn, le 12 décembre 2024

Marc GERGEN

Bourgmestre

